Vos questions / nos réponses

des parents demunis

Par Profil supprimé Postée le 18/03/2011 21:22

> mon fils agé de 16 ans, consomme de l'herbe au début juste pour les fêtes avec ses amis lorsque nous avons appris cela nous avons été très surpris et en colère, maintenant il en consomme tous les week end et nous pensons qu'il en prend chaque jour. nous avons trouvé dans son cartable plusieurs sachets de canabis, je lui ai demandé s'il dealait dans son lycée, il m'a répondu que ça ne me regardait pas et qu'il faisait ce qu'il veut que c'est sa vie. je lui ai pris ces paquets. Le lendeman il est parti à l'école et dans la matinée j'ai reçu un texto ou il m'annonce qu'il ne rentrerait pas à la maison tant que nous n'accepterons son mode de vie et sa consommation. Il dort chez un ami, où la maman autorise à son fils de consommer comme il veut. Il nous dit qu'une vraie famille devrait comprendre ses nouvelles idées, le soucis c'est qu'il est très difficiel de dialoguer avec notre fils qui s'énerve vite aujourd'hui mon mari et moi sommes dans l'impasse la plus totale quelle est l'attitude face à çà, j'oublies de dire que mon fils est maintenant en échec scolaire il rate beaucoup de cours et on a l'impression que tous les objectifs qu'ils avaient pour son avenir sont tombés à l'eau d'avance merci pour votre réponse

---

Mise en ligne le 21/03/2011

Bonjour,

Vous traversez une période difficile et nous comprenons votre détresse. Votre fils semble perdu et en souffrance.
Vous dites qu'il est actuellement hébergé chez un ami dont la mère autorise cette consommation. Peut-être pourriez-vous prendre contact avec elle pour lui demander de ne plus accueillir votre fils, de manière à ce qu'il rentre chez vous et ainsi pouvoir discuter avec lui.
Il vous demande de comprendre son mode de vie et sa consommation. Une "vraie famille" peut en effet écouter et comprendre. Elle peut en revanche refuser la consommation d'un produit stupéfiant.

Il nous semble important de pouvoir renouer le dialogue avec votre fils afin de comprendre ce qui le pousse à consommer. Pour cela, il peut être nécessaire de se "détacher" de la question du cannabis pour se centrer sur lui, sur sa vie et ses soucis.
Il est en échec sciolaire. peut-être est-ce difficile à vivre pour lui, ou peut-être souhaiterait-il changer d'orientation ?

Quoiqu'il en soit, il est capital de continuer à vous rendre disponible pour l'écouter. Vous êtes un repère précieux pour lui, même s'il le rejette pour l'instant.

Enfin, si vous le souhaitez, vous pouvez vous rendre dans l'une des strucutures indiquées ci-dessous, seuls ou

avec votre fils. Il s'agit de lieux qui accueillent les usagers mais aussi leur entourage et proposent une "aide à aider", de manière anonyme et gratuite.
Vous pouvez également nous contacter au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe de 8 h à 2 h).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Equipe mobile de prise en charge Parentalité Addictions Le Fil Rouge

7 square Stalingrad
13001 MARSEILLE

Tél : 04 96 11 57 66
Site web : www.urlz.fr/uoZz
Accueil du public : Lundi 9h-13h
14h-18h, mardi 9h-13h : 14h-17h mercredi 9h-13h
14h-18h, jeudi 14h-17h, vendredi 9h-13h : 14h-17h
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h30 (possibilité de laisser un message sur le répondeur pour être rappelé)
:
:

Voir la fiche détaillée

CSAPA L'Entre-temps

22 boulevard Marcel Cachin
13500 MARTIGUES

Tél : 04 42 81 00 56
Site web : https://www.addiction-mediterranee.fr/
Secrétariat : Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 18h, jeudi de 8h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 9h30 et de 14h à 18h
Accueil du public : Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 18h, jeudi de 8h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 9h30 et de 14h à 18h
Substitution : accessible aux horaires du CSAPA
Consultat° jeunes consommateurs : de préférence le mercredi, mais autres horaires possibles, (encadrée par psychologue, éducatrice et infirmière)

Voir la fiche détaillée